Éducation et Enseignement supérieur
Québec

Demande de renouvellement d'une autorisation provisoire d'enseigner
Formation générale

Nº de dossier au Ministère :

A- Identité de la candidate ou du candidat

☐ M. ☐ Mme	Nom (à la naissance)	Prénom

Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Code permanent	Statut ☐ Citoyen canadien ☐ Résident permanent ☐ Titulaire d'un permis de travail ☐ Autre_____	Nº d'assurance sociale

Adresse	Appartement

Ville	Province	Code postal

Numéro de téléphone (résidence)	Autres numéros (cellulaire, travail)	Adresse courriel

B- Périodes de renouvellement (article 41 du *Règlement sur les autorisations d'enseigner*)

Je suis titulaire d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation générale et je complète une maîtrise en enseignement et :

☐ Je demande un premier renouvellement de deux années scolaires (j'ai accumulé au moins 21 unités de formation en éducation, incluant un stage, du programme de formation à l'enseignement).

☐ Je demande un deuxième renouvellement de deux années scolaires (j'ai accumulé au moins 33 unités de formation en éducation, incluant deux stages, du même programme de formation à l'enseignement).

☐ Je demande un dernier renouvellement d'une année scolaire (j'ai accumulé au moins 51 unités de formation en éducation, incluant trois stages, du même programme de formation à l'enseignement).

C- Documents à annexer (articles 51 du *Règlement sur les autorisations d'enseigner)*

☐ Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite des unités requises d'un programme de formation à l'enseignement.

☐ Copie certifiée du certificat de citoyenneté canadienne, de la fiche d'établissement attestant du statut de résident permanent, du permis de travail ou du certificat d'acceptation l'autorisant à travailler au Québec si ces documents n'ont pas déjà été fournis.

☐ Déclaration relative aux antécédents judiciaires (article 25.1 de la *Loi sur l'instruction publique*) accessible sur le site Web du Ministère.

À défaut des copies certifiées, le Ministère pourrait, exceptionnellement, accepter les copies assermentées si le candidat présente des raisons valables.

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère détient à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Par la présente, je demande le renouvellement d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation générale.

_____ Signature

_____ Date

D- Réservé au Ministère

DÉCISION

☐ **Renouvellement accordé**

☐ Premier renouvellement ☐ Deuxième renouvellement ☐ Dernier renouvellement

☐ **Refus à la candidate ou au candidat qui ne satisfait pas aux exigences minimales relatives au renouvellement de l'autorisation provisoire en formation générale**

Commentaires : _____

Signature de la personne autorisée	**Date**	**Date du dernier document reçu**
Signature de la deuxième personne autorisée	**Date**	

N° du document	**Initiales**	**Date d'émission**

Envoyer la demande à l'adresse suivante :
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5